

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 99, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et Etats-Unis.....1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

La Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.
F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone Bell, 2802.

Téléphone Fédéral 708.

Les bureaux du PRIX COURANT sont maintenant au No 99, rue St-Jacques, Montréal, coin de la Place d'Armes.

MONTREAL, 5 JUIN 1891.

La Loi des Licences

Notre brochure contenant la Loi des Licences est maintenant prête ceux de nos abonnés, ayant payé leur abonnement d'avance, qui nous en feront la demande (avec un timbre de 3 c. pour la malle), pourront la recevoir immédiatement.

EPICERIES

L'Association des Epiciers de la Nouvelle-Angleterre se propose de faire de nouveau une excursion à Montréal cette année. Les excursionnistes peuvent compter sur une cordiale réception et nous espérons que la température leur sera plus favorable que l'année dernière.

Une fabrique de conserves, de Baltimore, a reçu, d'un seul chargement, l'autre jour, dix mille douzaines d'ananas.

La ville de New-York consomme dit le *New England Grocer*, entre 2,000,000 et 3,000,000 d'œufs par jour. Un marchand de provisions dit que si toute la superficie de l'état de New-York était couverte de poules, ces poules ne produiraient pas assez d'œufs pour alimenter la ville de New-York.

Avant le tarif McKinley le Canada expédiait des œufs à New-York pour une valeur de \$2,000,000 chaque année.

LA BANQUE DE MONTRÉAL

Comme nous avons eu l'occasion de le dire à nos lecteurs, la diminution apparente des bénéfices du dernier exercice provient de la diminution réelle de l'évaluation de certaines valeurs dont la banque était propriétaire depuis longtemps et dont la dépréciation est due à la crise financière de l'hiver dernier, à la suspension de paiement de la maison Baring frères, de Londres, et aux autres accidents de cette période tourmentée.

En réalité, les bénéfices réalisés pendant l'année terminée le 30 avril dernier ont été plus considérables que l'année précédente; mais M. Clouston, le nouveau gérant gé-

ral, a tenu, avec raison, à établir aussi exactement que possible le bilan de la banque à son entrée en charge, ce qui a nécessité une nouvelle évaluation de l'actif, avec le résultat que nous venons de constater.

Il n'est donc pas étonnant que les capitalistes aient jugé la situation actuelle de la banque assez favorable pour ne pas en laisser baisser les cours à la bourse. L'action de la Banque de Montréal représente encore, en bons capitaux effectifs, 150 p. c. de sa valeur au pair; elle rapporte 10 p. c. de dividende sur le pair et, il reste encore, des économies des exercices précédents, \$450,000 au crédit du compte profits de pertes, dont on pourra disposer, si l'occasion s'en présente, pour maintenir le dividende au taux de 10 p. c.

Ces économies ont été mises de côté précisément pour cet objet, et il n'y a pas lieu de commenter autrement la façon dont la banque s'est arrangée pour payer son dividende de cette année. De même que la réserve de \$100,000 de la banque Nationale, était destinée à couvrir la dépréciation possible des concessions forestières qui lui avaient été laissées pour compte et que les directeurs de cette dernière banque n'ont fait qu'à liquider de vieilles affaires avec les ressources, destinées à cette liquidation, de même la direction de la banque de Montréal a, tout naturellement, diminué la somme paraissant dans ses livres comme excédant d'actif, du montant de la dépréciation de certaines valeurs, tout en continuant à distribuer aux actionnaires les revenus qu'ont gagné leurs capitaux pendant l'exercice.

C'est à peu près tout ce qu'il y a d'intéressant dans la lecture du rapport de la banque de Montréal, que nous donnons ci-après tout au long, car M. Clouston n'a pas voulu se risquer à faire, comme quelques uns de ses prédécesseurs, la revue du commerce pendant le précédent exercice ainsi que l'appréciation plus ou moins risqué de la perspective de l'exercice dans lequel la banque est entrée.

M. Clouston, cependant, a fait remarquer que les municipalités sont devenues tout à fait emprunteurs et que leurs débentures encombrant le marché. C'est peut-être un inconvénient pour le moment, mais il y a des avantages qui nous paraissent compenser cet inconvénient jusqu'à un certain point; et, d'ailleurs, c'est surtout aux municipalités d'Ontario que ce reproche peut s'adresser car elles sont beaucoup plus endettées que celles de notre province de Québec. Ce qu'il y aurait à faire, ce serait peut-être de chercher le moyen de faire placer sur ces valeurs municipales des capitaux européens, au moyen de la fondation d'un crédit mobilier, de l'extension des affaires de notre Crédit Foncier Franco-Canadien ou de quelque autre institution de ce genre.

Ces valeurs sont de premier ordre, et une institution française ou anglaise qui en ferait une spécialité, rendrait service en même temps à

notre pays et aux capitalistes dont elle ferait fructifier l'argent dans des conditions d'absolue sécurité.

Messieurs Langlois & Cie ont transporté leur magasin de provisions, etc., au No. 241 rue St-Paul, coin de la rue St-Vincent. Leurs nombreux clients parmi les épiciers de Montréal les trouveront installés dans ce magnifique local où les facilités pour la clientèle seront beaucoup plus grandes qu'à l'ancien magasin.

LA

Banque de Montréal

Assemblée Générale Annuelle
des Actionnaires

Revue de la situation financière par le
gérant-général-Discours du président-Election des directeurs

La soixante et treizième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal a été tenue hier, à 1 heure de l'après-midi. Parmi les personnes présentes on remarquait:

Sir Donald Smith, président; l'hon. Geo. A. Drummond, vice-président; M. E. S. Clouston, gérant; l'honorable D. A. Macdonald, M. M. Henry Lyman, J. H. R. Molson, Robert Anderson, John Morrisson, John Crawford, R. B. Angus, J. Alex Strathy, Donald MacMaster, O. R.; Jesse Joseph, R. S. White, M. P.; James Tasker, James O'Brien, E. B. Greenshields, Hartland McDougall, Owen McGarvey, W. C. McDonald, Campbell Lane, S. Finley, W. O. Weir, Thomas Murray, A. T. Paterson, John Fairbairn, H. G. Strathy, M. S. Foley, John McKenzie, J. R. Meeker, J. Y. Gilmour, B. A. Boas, J. McIntosh, John Duncan, James Burnett, G. F. C. Smith, H. J. Mudge, E. F. King, James Wilson, R. W. Hamilton, Hugh McLennan, W. H. Meredith, A. C. Clerk, John Dunlop, Hector McKenzie, F. S. Lyman, Robert Benny, C. Meredith, J. H. Joseph, R. W. Shepherd, William Murray, G. Cheney, C. A. Starke, L. J. Forget, W. J. Fenwick, Alex. Mitchell, Capitaine Low, R. Sims, A. O. McCullough, J. B. Learmont, J. Marler, H. O. Scott, E. W. Hooper, W. King, J. Wallace, T. McKenzie, Richard Warret, C. McGill (de Peterborough), Henry Joseph, Richard White et R. Patterson.

Sur motion de M. Robert Anderson, sir Donald Smith, K. O. M. G., président, est appelé au fauteuil de la présidence.

M. J. H. R. Molson propose, secondé par M. Hector McKenzie:

"Que les messieurs suivants soient nommés scrutateurs: M. M. W. H. Meredith et F. S. Lyman et que M. A. Brock Buchanan agisse comme secrétaire de l'assemblée."

Le rapport annuel des directeurs

est alors lu à l'assemblée; il se lit comme suit:

Les directeurs ont l'honneur de présenter le 73ème rapport annuel exposant le résultat des affaires de la banque pendant l'année expirée le 30 avril 1891:

Balance au compte des profits et pertes (30) avril 1890.....	\$ 794,728 85
Profits pour l'année expirée le 30 avril 1891, déduits n'importe des frais d'administration et de la somme nécessaire pour couvrir toutes les dettes mauvaises ou douteuses.....	844,999 46
	\$1,639,728 30

Dividende de 5 pour cent payé le 1er décembre 1890.....	\$600,000
Dividende de 5 pour cent payable le 1er juin 1891.....	600,000
	\$1,200,000 00

Balance du compte des profits et pertes reportées.....	439,728 30
--	------------

Pour ce qui concerne la réduction de la balance du compte des profits et pertes, les directeurs désirent déclarer que dans leur nouvelle évaluation de l'ac-

tif, prenant en considération la fluctuation des affaires à l'étranger et l'incertitude de l'avenir en ce pays, ils ont cru prudent de faire des appropriations nécessaires pour donner une assurance sur le compte des profits et pertes.

Comme les pertes et les appropriations ont été cette année dans une grande mesure, d'un caractère exceptionnel, par suite en partie de la crise récente en Angleterre qui a déprécié la valeur de quelques-unes de nos sécurités ce qui n'empêche pas que toutes celles que nous détenons sont d'une classe élevée, et en partie par la contradiction de la valeur de l'actif des vieilles dettes dont on a fait présentement la liquidation, les directeurs se sont considérés justifiables de payer le dividende ordinaire de 10 pour cent.

Les dépôts accusent une diminution du montant qui ne porte pas intérêt et une augmentation considérable de la portion qui porte intérêt; cela est dû, en ce dernier cas, dans une certaine mesure, à ce que pour retenir nos dépôts il nous a fallu faire face à la concurrence et aussi à ce que des caisses d'économie ont été ouvertes pendant l'année dans toutes les succursales de la Banque dans le Dominion. Vos directeurs comptent retirer de ces caisses d'économie de grands avantages dans l'avenir à mesure que la richesse du pays s'augmentera; ils sont d'avis en outre qu'elles seront d'une grande utilité à une classe de la population avec laquelle la Banque ne peut pas se mettre en rapport autrement.

Tenant compte de l'importance croissante de la Colombie Anglaise comme champ d'opération pour la Banque dans l'avenir, les directeurs ont durant l'année écoulée ouvert une succursale dans la cité de Victoria, la capitale de cette province, qui, avec le temps deviendra, ils l'espèrent du moins, une source de profits, ou en tout cas, de quelque valeur pour la Banque en rapport avec ses autres affaires.

Vu la difficulté de s'assurer une accommodation convenable pour les affaires de la Banque, à Regina et à Vancouver, les directeurs ont décidé d'y construire des bâtiments spécialement adaptés à leur destination; ces bâtiments sont maintenant en voie de construction à Regina, tandis que les plans pour ceux de Vancouver sont à présent sous considération.

Comme les actionnaires le savent les chartes actuelles des banques expirent et le nouvel acte concernant les banques deviendra en vigueur le 1er juillet prochain.

Les directeurs croient qu'il n'est pas hors de propos dans ce rapport de déclarer, comme étant leur opinion, que le besoin se fait grandement sentir d'un acte uniforme pourvoyant à une distribution plus juste des biens des faillies dans le Dominion, et ils espèrent que la question recevra l'attention des Chambres de commerce des différentes villes du Canada, en vue d'obtenir une législation à cet effet dans un avenir prochain.

Le bureau principal et toutes les succursales ont subi l'inspection ordinaire pendant l'année.

Les directeurs ont eu à regretter récemment la résignation de l'un de leurs membres, dans la personne de M. Charles S. Watson; la vacance qui en est résultée a été comblée par l'élection de M. R. B. Angus.

Pendant l'année écoulée un changement s'est produit dans l'administration de la Banque, par la résignation pour cause de santé de M. O. J. Buchanan, qui avait occupé le poste de gérant général pendant une période de neuf ans et par la nomination de M. E. S. Clouston au poste devenu vacant.

DONALD A. SMITH,
Président.

EILAN
30 AVRIL 1891
Passif

Capital actions.....	\$12,000,000 00
Reserve.....	\$6,000,000 00
Balance reportée du compte des profits et pertes.....	439,728 30
	\$ 6,439,728 30

Dividendes non réclamés.....	1,959 52
Dividende semestriel payable le 1er juin 1891.....	600,000 00
	\$ 7,050,687 82

\$19,090,687 82